

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 30 octobre 2019**

Communication n° 39/10.2019

Objet: parcelle n° 916 en zone forêt

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En juin dernier, nous avons été approchés par M. Nicolas Bresch, garde-forestier du triage de Ballens-Mollens, à la suite du souhait de M. Henri Strähler de céder gratuitement la parcelle forestière n° 916, d'une surface de 1'430 m².

La Municipalité a accepté cette donation avec plaisir. Elle a mandaté la notaire Gausson pour instrumenter cet acte. Ce dossier a été finalisé le 9 octobre dernier en salle de Municipalité.

Ainsi, la Commune est désormais propriétaire d'une nouvelle parcelle en zone forêt, au chemin de la Chasse, le long du Boiron.

La Municipalité

Saint-Prex, le 30 octobre 2019/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Daniel Mosini, Syndic, au 079 446 34 35